



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/10/13

Reçu en Préfecture le : 30/10/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 21 octobre 2013
D-2013/612

Aujourd'hui 21 octobre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN de 17h à 17h05)

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Mr Jean-Charles BRON (présent à partir de 16h45), Mr Jean-Michel GAUTE (présent à partir de 16h20)

Excusés :

Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Monsieur Pierre HURMIC

**Projet d'adhésion à la Fédération des clubs
'Connaître et Protéger la Nature' au profit de
la Direction des Parcs, des Jardins et des Rives
de la Ville de Bordeaux. Autorisation à signer.**

Madame Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme ambitieux en matière de développement durable, la Ville de Bordeaux souhaite adhérer à la Fédération des clubs « Connaître et Protéger la Nature », afin de renforcer le champ de son action en matière de sensibilisation des publics à la nature en milieu urbain.

La Fédération des clubs « Connaître et Protéger la Nature » (FCPN) a été créée en 1983, et regroupe à ce jour plus de 400 clubs en France et dans le monde (Belgique, Roumanie, Afrique, Madagascar...). Elle a pour objet l'éducation populaire et plus particulièrement le développement de la culture naturaliste auprès des jeunes. A ce titre, elle organise régulièrement des campagnes éducatives qui offrent des outils pédagogiques et techniques, ainsi que des échanges d'expériences pour mieux connaître et protéger la nature.

Ces campagnes d'éducation sont destinées à toutes les personnes qui s'intéressent à la nature et qui souhaitent agir en sa faveur (clubs nature, enseignants, animateurs, associations, groupes d'amis, familles...), mais ciblent en priorité les publics les plus jeunes.

L'adhésion de la Ville de Bordeaux à la Fédération des clubs « Connaître et Protéger la Nature » (FCPN) offre l'opportunité à la Maison du Jardinier et de la Nature en Ville d'ouvrir un club nature sur le secteur du Grand Parc, et d'élargir ainsi le panel des outils éducatifs mis à sa disposition, en tissant des relations privilégiées avec le réseau des autres organismes œuvrant pour la nature en ville.

Ce club sera réservé à un groupe de 10 enfants, âgés de 8 à 12 ans, et proposera des ateliers gratuits de 2 heures (un mercredi par mois en période scolaire) autour de thématiques diverses et variées (les oiseaux, les insectes, le compostage, la réalisation d'un herbier, la participation à des chantiers nature, ...), leur permettant ainsi de découvrir leur environnement en mettant en place des actions pour le protéger.

Le coût de l'adhésion de la Ville de Bordeaux à la Fédération des clubs « Connaître et Protéger la Nature » sera calculé sur la base du nombre de participants à ces ateliers, soit une cotisation annuelle 75 € (frais d'assurance inclus).

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

➤ Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférant à cette adhésion.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 octobre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Anne WALRYCK

12 Bonnes raisons d'adhérer à la Fédération des clubs CPN

en adhérant, vous...

- recevez un kit d'accueil élaboré par internet dédié aux clubs,
- pouvez participer aux Rencontres Internationales des clubs tous les deux ans
- recevez quelques semaines après l'adhésion un kit d'accueil de la Ligue pour la Protection des Oiseaux,
- recevez une carte verte CPN pour chacun des membres du club,
- recevez 3 à 4 fois par an
 - ▷ la Gazette des Terriers (bulletin de liaison des clubs),
 - ▷ des outils éducatifs et naturalistes dont les cahiers techniques de la Gazette,
 - ▷ recevez régulièrement, par mél (e-gazette) ou par courrier, des nouvelles de la Fédération sur les opérations organisées par la FCPN et ses partenaires,
 - ▷ pouvez bénéficier d'une assistance, de renseignements, de conseils pour toutes questions naturalistes, éducatives, juridiques, financières, associatives....
- disposez d'un espace réservé à votre club sur le site internet de la fcpn (www.fcpn.org).
- pouvez participer au forum

Internet dédié aux clubs,

Rencontres Internationales des clubs tous les deux ans



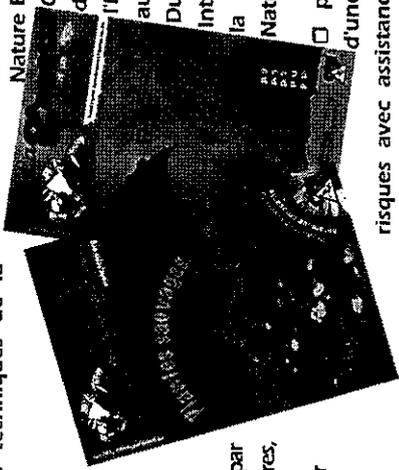
et y retrouver d'autres clubs du monde,

bénéficiez de tarifs (très) préférentiels pour les stages, chantiers et séminaires organisés par la Fédération et les clubs CPN,

êtes représentés dans diverses instances et organismes tels que France Nature Environnement, Le Comité Français d'Education à l'Environnement et au Développement Durable ou L'Union Internationale pour la Protection de la Nature (IUCN), ...

pouvez bénéficier d'une assurance tous risques avec assistance (24h/24) pour vos activités nature, votre matériel... (cf. ci-contre)

prenez un engagement associatif fort afin de soutenir le mouvement CPN et l'éducation à la nature au sens large, en rejoignant la Fédération des clubs CPN.



info@fcpn.org
www.fcpn.org

Tel: 03 24 30 21 90 ... fax 03 24 71 71 30 ... courriel

L'Esprit des clubs CPN

être CPN? c'est aussi s'engager à respecter la charte des clubs CPN



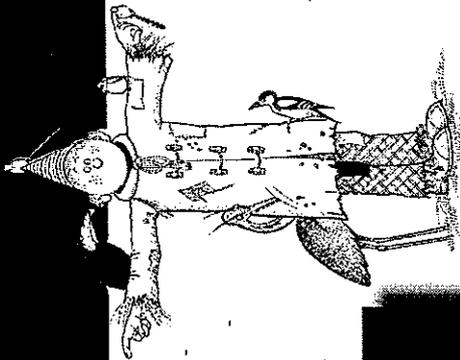
- Les clubs CPN sont ouverts à toute personne souhaitant Connaître et Protéger la Nature.
- Les clubs CPN constituent des écoles de "jeunes naturalistes" où la soif d'apprendre et de transmettre des connaissances constitue la motivation première des membres
- Les clubs CPN sont de "s lieux d'apprentissage où les plus expérimentés accompagnent les novices.
- Les clubs CPN agissent localement en faveur de la nature : les actions de découverte et d'étude, de protection et de sensibilisation constituent leur cadre d'activité fondamental.
- Les clubs CPN mènent des activités strictement respectueuses des écosystèmes naturels, de la faune et de la flore sauvages.
- Les clubs CPN portent les valeurs de partage et de respect mutuel. Dans cet esprit, les membres CPN s'abstiennent d'exprimer des opinions d'ordre idéologique (politiques ou religieuses) lors des activités de club et s'engagent à respecter les droits de l'homme et les droits de l'enfant.
- Les clubs CPN constituent enfin des écoles de la "citoyenneté" où chacun quel que soit son âge peut s'exprimer et prendre des responsabilités pour faire aboutir des projets communs. Appartenir à un club, c'est aussi s'initier à la vie coopérative, aux règles démocratiques et à la vie en société. C'est aussi apprendre la vie citoyenne par la participation à la protection de la nature, la pratique des institutions, etc.



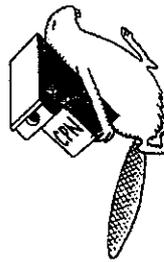
J'affiche la charte des CPN et/ou je la fais circuler au sein de tous les membres du club

Votre cotisation

L'adhésion à la FCPN peut se prendre n'importe quand dans l'année, mais la réadhésion doit se faire automatiquement en suivant l'année scolaire : de septembre à août. C'est pourquoi le montant de la 1^{ère} adhésion dépend de la date à laquelle vous adhérez.



Nombre de membres de votre club	Montant de votre cotisation	
	vous adhérez entre juillet et janvier	vous adhérez entre février et juin
de 2 à 9 membres	40 €	25 €
de 10 à 29 membres	55 €	35 €
de 30 à 49 membres	100 €	65 €
50 membres et plus	140 €	85 €



Joignez la liste des membres, leur date de naissance et leur adresse : ils recevront ainsi directement la prochaine édition de notre catalogue CPN (leurs coordonnées resteront confidentielles).

Cotisation du club
55 €

Total assurance
20 €

+

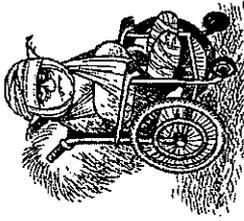
TOTAL à régler
75 €

ENVOYEZ votre CHÈQUE à l'ordre de la FCPN à :

FCPN
La Maison des CPN
08240 Boulut-aux-Bois
Si votre adresse de facturation est différente de celle de votre club, merci de nous le préciser.

Assurance CPN

Pour vos activités, une assurance est indispensable.



A Votre club est autonome (libre ou en association). La FCPN vous propose une assurance qui couvre une grande partie des activités du club (réunions, sorties, responsabilité civile des membres et de l'encadrement, dégâts matériels,)

Je déclare souscrire l'assurance CPN/MAIF pour l'année scolaire 2013/2014 (prix : 2 € par membre) :

Cette assurance me revient donc à : 10... membres X 2 € = 20... €

..... Total assurance à reporter à la page précédente :



Je joins la liste des membres assurés (nom, prénom, adresse, date de naissance) *Constitution du groupe en CPN*

Vous pouvez aussi assurer en cours d'année les nouveaux membres de votre club. Le tarif est de 0,75 € par membre et par trimestre.

Il suffit d'envoyer à la Maison des CPN la liste de ces nouveaux membres, leur adresse et leur date de naissance ainsi que votre règlement.

B Votre club est déclaré en association Loi 1901 et a plus de 20 membres. Dans ce cas, mieux vaut contacter la délégation local d'un assureur pour obtenir des tarifs les plus adaptés.

C Votre club fonctionne au sein d'une structure qui a sa propre assurance. Vérifiez que les activités de votre club sont bien couvertes par le contrat.



Club Nature

Programme 2013/2014

25 Septembre 2013 de 14h00 à 16h00: Je crée un herbier de feuilles d'arbre

Une dizaine d'arbres est à retrouver dans le parc pour confectionner ton herbier.

Une fiche descriptive t'aidera dans ta chasse aux arbres et surtout te permettra d'apprendre à les connaître.

A prévoir : des vêtements que tu peux salir et des chaussures adaptées

Mercredi 9 Octobre 2013 de 10h à 12h: Je suis un jardinier en herbe

Comment se reproduisent les plantes ? Graines, bulbes, c'est quoi la différence ? Comment ça pousse ?

Nous allons semer des graines et planter un bulbe.

A prévoir : Des vêtements que tu peux salir. Les pots seront récupérés par les enfants.

Mercredi 27 Novembre 2013 de 14h00 à 16h00 : Je plante une haie pour les oiseaux du parc

La haie est un véritable refuge pour la biodiversité. Une multitude de plantes et d'animaux vient y trouver un abri, se nourrir, ou se reproduire.

Avec l'aide des jardiniers du parc Rivière, nous planterons une haie pour les oiseaux.

Et ensuite, nous partirons à l'aventure dans le parc pour découvrir les oiseaux qui y vivent.

A prévoir : des vêtements et des chaussures que tu peux salir (si possible des bottes et vêtements de pluie selon la météo).

Mercredi 11 Décembre 2013 de 14h00 à 16h00: Je viens en aide aux oiseaux

L'hiver est une période difficile pour les oiseaux, pour les aider nous cuisinerons des boules de graisses pour les nourrir et nous leur confectionnerons une mangeoire.

A prévoir : Des vêtements chauds pour l'observation des oiseaux en extérieur.

Les mangeoires et les boules de graisses seront ramenées par les enfants.

Mercredi 22 Janvier 2014 de 14h00 à 16h00: Je rencontre Hector, l'arbre mort

Mais qui est donc cet Hector ? Hector est un arbre mort qui te propose de découvrir la vie qu'il abrite au travers d'un petit documentaire et de jeux (Memory, puzzles, jeu des 7 familles...)

Mercredi 19 Février 2014 de 14h00 à 16h00 : Je suis un artiste et l'art est dans ma nature !

Qui aurait cru que l'on peut réaliser de la peinture avec des légumes et des plantes ?

Nous réaliserons un tableau avec des peintures végétales ainsi que le Totem du Club Nature.

A prévoir : des vêtements que tu peux salir.

Mercredi 26 Mars 2014 de 14h00 à 16h00 : Je participe à la dissémination des graines et à la pollinisation

Je dissémine les graines : Création de bombes à graines à jeter dans un jardin, une friche industrielle, sur les trottoirs, un parc... afin de créer en ville des ilots pour la biodiversité.
Je participe à la pollinisation en favorisant les insectes : Réalisation d'un gîte pour les insectes.

A prévoir : Une boîte à œufs pour stocker les bombes à graines le temps du séchage.
Bombes à graines et gîtes à insectes seront ramenés par les enfants.

Mercredi 16 Avril 2014 de 14h00 à 16h00: Je composte mes déchets organiques

C'est quoi le compost ? A quoi ça sert ? Comment ça se transforme ?
Nous allons résoudre le mystère du compost et étudier ses habitants. Mais qui peut bien vivre là-dedans ?
Nous allons aussi commencer un petit compost que nous reviendrons observer en mai et en juin pour voir comment il évolue.

A prévoir : Des vêtements que tu peux salir et une petite poche de déchets organiques pour débiter notre compost : journaux, épluchures, tonte, cartons, fruits et légumes abîmés...

Mercredi 21 Mai 2014 de 14h00 à 16h00 : Je découvre les abeilles

Comment vivent les abeilles ? Comment font-elles le miel ? Quel est leur rôle dans la nature ?
Découverte des abeilles et des ruches pédagogiques.
Observation des abeilles du jardin à la loupe et dégustation du miel du parc Rivière.

Mercredi 12 Juin 2014 de 14h00 à 16h00 : Je pars à la chasse aux insectes

A vos loupes ! Nous partons explorer le parc Rivière à la recherche des insectes.
Un insecte, c'est quoi ? ça sert à quoi ? Comment les reconnaître ? Ça a combien de pattes ?
...
Juin, c'est la dernière ! A 16h00, les parents sont conviés au diaporama des photos prises pendant les ateliers que l'on pourra visionner devant un petit goûter.

A prévoir : Des vêtements que tu peux salir et des chaussures adaptées à la marche.
Un petit quelque chose à partager pour le goûter : gâteau, bonbons, boissons...